**Français**

**Amendement #3**

**Demande de Soumissions (DDS)- CIC - 145922**

**Projets de recherche portant sur l’immigration au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)**

Cet amendement #3 vise à répondre aux questions d'un soumissionnaire potentiel.

**Question**

**Q1.** Ai-je vraiment besoin d'un BN (Business Number) pour soumissionner à ce projet? Je viens par ailleurs de m'inscrire sur la liste des fournisseurs intéressés par ces projets. Y a-t-il autre chose à faire avant de vous envoyer la demande proprement dite?

**R1.** Vous n’avez pas besoin d’un BN (Business Number) pour soumissionner. Il n’y a rien d’autre à faire avant de nous envoyer votre soumission avant la date de clôture.

**Q2.** Dans le deuxième projet auquel je m'intéresse, je dois choisir deux villes. Faut-il que les deux villes soient dans deux provinces différentes ou alors cela n'est pas nécessaire?

**R2.** Conformément à la méthodologie du thème, il appartient au soumissionnaire de sélectionner les deux villes incluses dans l'étude, aussi longtemps que les deux villes sont à l’extérieur de la province de Québec et excluent Winnipeg et Saint-Boniface.

**Q3.** Il est question de sélectionner au moins 20 participants par ville. Est-ce que dans une même famille de francophones, on pourrait sélectionner une personne et son/sa conjoint/e (si les deux ont eu des trajectoires plus ou moins différents)?

**R3.** Oui.

**Q4.** Où puis-je trouver les documents pour compléter ma soumission?

**R4.** Il n’y a pas de gabarit pour compléter votre soumission, veuillez suivre les instructions de la DDP Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

**Q5.** J’ai une question se rapportant au Thème I : Participation des immigrants d’expression française en situation minoritaire

Dans la description de ce thème, il n'y a aucune mention de CIC de savoir si les organisations ciblées devraient être organisations anglophones uniquement, les organisations francophones seulement, les organisations bilingues seulement, ou une combinaison des organisations anglophones, les organisations francophones et organisations bilingues.  
  
Pouvez-vous donner une certaine orientation quant à la langue utilisée au sein de ces associations?

**R5.** Le projet doit examiner les organisations, associations ou groupes communautaires immigrants francophones sont impliqués, conformément à la mise au point du thème. Par conséquent, la langue utilisée dans les organisations, associations ou groupes sélectionnés peut tenir compte des réalités individuelles et locales ou communautaires, aussi longtemps que les immigrants francophones sont impliqués dans ces organisations, associations ou groupes.

**Q6.** Étant donné que les exigences obligatoires pour cette étude sont effectués sur une réussite / échec, pouvez-vous préciser clairement comment vous allez déterminer, calculer "au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans un domaine de spécialité lié à l'énoncé des travaux ». Plus précisément, pouvez-vous s'il vous plaît définir:  
  
1) Comment vous calculerez 10 ans?  
  
2) Qu'est-ce qui constitue exactement «un champ ou d'une spécialité liée à l'énoncé des travaux?" Est-ce qu'un CV qui contient 80% d'immigrants et de l'expérience de la langue, 15% d'expérience in situ et 5% d'expérience qualitative générale compter?

**R6.** Le critère technique obligatoire (CTO) sera évalué sur la base des preuves fournie par le soumissionnaire démontrant comment le CTO est satisfait. Conformément à la Partie 4, section 1.1.1 et l'énoncé des travaux, le soumissionnaire doit fournir des preuves indiquant l'expérience dans le domaine de l'immigration, l'établissement et / ou l'intégration des immigrants, ce qui peut inclure une gamme d'expériences, y compris académique, au niveau communautaire ou d'autres formes d'expériences pertinents au cours de la période identifiée. De l’expérience en immigration de langue officielle dans les communautés de langue officielle en situation minoritaires constituerait un atout important dans l'évaluation des offres.

**Q7.** La proposition de notre chercheur se concentre sur le  "Thème VI: Expériences de réinstallation et d'intégration des réfugiés d'expression anglaise au Québec», dans la mesure où il est prévu que la soumission se fasse en anglais, voulez-vous s'il vous plaît préciser s’il est possible pour elle d’utiliser ce thème et de soumettre sa proposition en anglais?

**R7.** Oui la proposition peut être soumise dans la langue de votre choix.

**Q8.** Confirmez-vous que les documents intitulés « cic\_145922\_7\_projets\_de\_recherche\_amdt\_1 » et « cic\_145922\_7\_projets\_de\_recherche\_amdt\_2 » contiennent déjà les modifications auxquelles vous faites référence dans les documents « cic\_145922\_dds\_amdt\_1 » et « cic\_145922\_dds\_q-r\_232\_fra »?

Si oui, confirmez-vous que pour les éventuelles prochaines modifications, la procédure sera donc pour IRCC de fournir, en plus, une version déjà modifiée et que c’est de cette dernière que les offrants devront se servir?

**R8.** Les modifications sont des documents distincts qui vous permettent de savoir ce qui a changé. La version originale ne change jamais, vous devez prendre les amendements en compte lors de votre soumission.

**Q9.** Est-ce qu'un ancien étudiant international, devenu immigrant reçu, pourrait être sujet de cette étude?

**R9.** Oui, sauf pour les thèmes III et VI.

**Q10.** Vous dites: "Les entrevues seront réalisées auprès d’un échantillon d’immigrants (catégories de l’immigration économique et du regroupement familial) et de réfugiés d’expression française venus d’Afrique subsaharienne". Que fait-on en absence d'une catégorie? Par exemple, l'immigrant économique?

**R10.** Tel qu’indiqué dans l’énoncé de travail, la catégorie d’immigrant économique est identifiée pour l’analyse. Le soumissionnaire peut identifier d’autres catégories éligibles, dont la pertinence au projet sera évaluée.

**Q11.** Devons-nous joindre à notre proposition, une lettre de support de la communauté?

**R11.** Veuillez suivre les instructions de la DDP Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS